

Accusé certifié exécutoire

Affichage: 25/11/2013

Réception par le préfet : 21/11/2013

Publication : 12/12/2013

En présence du Président du Conseil Général et  
de la délégation, M. Ludovic LIONS, Chef  
du Service Administratif de l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

Pour le Président du Conseil Général du Haut-Rhin

Philippe RATEL  
ARRETE N° 9 - 2013- SEUPORTANT NOMINATION DU PRESIDENT DELEGUE  
au sein de la Commission Départementale  
d'Aménagement CommercialDirection de l'Économie, de la Vie Locale  
et du Développement des Territoires  
Service du Développement Économique,  
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Colmar, le 21 NOV 2013

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin

- VU le Code de Commerce, notamment ses articles L. 750-1 et suivants et R. 751-1 et suivants ;
- VU la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie ;
- VU le décret n° 2008-1212 du 24 novembre 2008 relatif à l'aménagement commercial ;
- VU le Code Général des collectivités territoriales, notamment son article L. 3221-3 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2009-0194 du 19 janvier 2009 portant constitution de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) du Haut-Rhin ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2009-0271 du 26 janvier 2009 portant délégation pour la présidence de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) du Haut-Rhin ;
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-1 du Conseil Général du Haut-Rhin du 31 mars 2011 portant élection du Président du Conseil Général ;

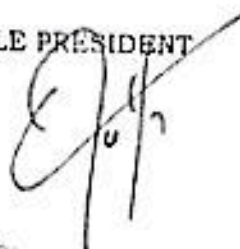
## ARRETE

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Monsieur Pierre BIHL, Conseiller Général, est nommé Président délégué au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) du 11/12/2013 qui sera amenée à statuer sur le projet porté par l'association EMMAÛS dans le cadre du transfert des locaux d'activités et d'hébergements à CERNAY de la Communauté EMMAÛS dans un bâtiment occupé précédemment par l'entreprise HYMER.

Monsieur Pierre BIHL est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié au Bulletin d'Information Officiel du Département.

LE PRÉSIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a diagonal line that crosses the text 'LE PRÉSIDENT'.

Charles BUTTNER